

Avec GARANTIE Hospitalisation, vous percevez en cas d'hospitalisation suite à un accident ou une maladie une indemnité journalière dont vous aurez choisi le montant.

Cela vous permet de financer des dépenses non remboursées par la sécurité sociale ou la mutuelle (télévision, journaux, repas du conjoint ...)

Accueil  
et renseignements



LES MÉNAGES  
PRÉVOYANTS

7-11 rue Albert Sarraut  
78000 VERSAILLES



du Lundi au Vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



service clientèle  
01 39 24 60 00



[mutuellelmp.fr](http://mutuellelmp.fr)

Pour en savoir davantage,  
contacter votre conseiller LMP au

**01 39 24 60 00**  
[adhesion@mutuellelmp.fr](mailto:adhesion@mutuellelmp.fr)

Pour vous  
soulager  
lors d'une  
hospitalisation,  
**nous sommes là.**



Vous bénéficiez par ailleurs de prestations d'assistance : livraison de médicaments, aide-ménagère, assistance aux enfants, petits-enfants et ascendants, garde des animaux de compagnie ...

## Protection hospitalière vous garantit :

- Une protection pour toute la vie
- La possibilité d'adhérer jusqu'à 75 ans SANS QUESTIONNAIRE MEDICAL
- Une cotisation fixée une fois pour toute et qui n'évolue pas
- Le choix du montant de l'indemnité journalière de 8 à 50 €
- Une réduction de 20% sur la cotisation du conjoint



“

Restez serein  
quoi qu'il arrive

”

Complétez ce document et retournez-le à :

**MUTUELLE LMP**  
11 rue Albert Sarraut - 78000 Versailles

La Mutuelle Les Ménages Prévoyants est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN N° 785 151 689. Le contrat Protection Hospitalière est garanti par UNMI union soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité immatriculé sous le SIREN N° 784 718 207 dont le siège social est SIS au 50 avenue Daumesnil 75012 Paris.

Nom ..... Prénom .....

N° de Sécurité sociale .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail .....